

CANADIAN ASSOCIATION OF FAMILY RESOURCE PROGRAMS - FRP CANADA

FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2011

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROGRAMMES DE RESSOURCES POUR LA
FAMILLE - FRP CANADA**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
L'Association canadienne des programmes de
ressources pour la famille - FRP Canada

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Association canadienne des programmes de ressources pour la famille - FRP Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011, et les états des résultats et l'évolution des actifs net pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

.../2

**MCCAY
DUFF LLP**

Chartered Accountants

141 LAURIER AVE. WEST
6TH FLOOR
OTTAWA, ONTARIO K1P 5J3
TEL: (613) 236-2367
FAX: (613) 236-5041
1 (800) 267-6551
mccayduff@mccayduff.com
WEB: www.mccayduff.com

BLAIR EDWARD DAVIDSON C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

G W TRICKEY C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

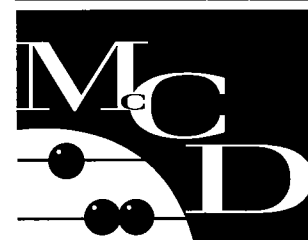
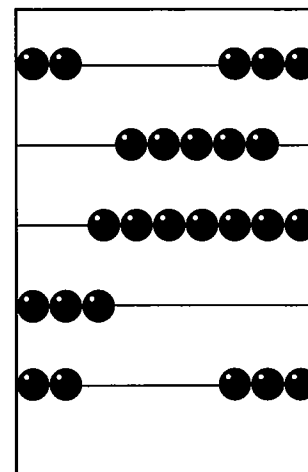
ROBERT D SHANTZ C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

MARGARET N. EGAN C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

JASON T. HOWARTH C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

KAREN M. FRAKE C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

THOMAS W HOWARTH C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
CONSULTANT



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Association canadienne des programmes de ressources pour la famille - FRP Canada au 31 mars 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Tel que requis par la Loi sur les corporations canadiennes, nous rapportons que, à notre avis, les conventions comptables ont été appliquées conformément à celles de l'année précédente.

BLAIR EDWARD DAVIDSON C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

G W TRICKEY C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

ROBERT D SHANTZ C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

MARGARET N. EGAN C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

JASON T. HOWARTH C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

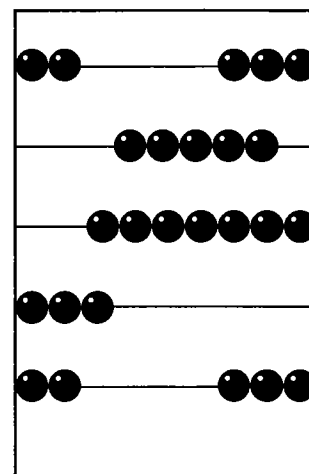
KAREN M. FREAKE C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

THOMAS W HOWARTH C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
CONSULTANT

McCay Duff LLP

McCay Duff LLP
Comptables public agréés

Ottawa (Ontario)
le 24 juillet 2011



**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROGRAMMES DE RESSOURCES POUR LA
FAMILLE - FRP CANADA**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2011

ACTIF		<u>2011</u>	<u>2010</u>
À COURT TERME			
Encaisse		284 220 \$	16 064 \$
Placements à court terme		100 206	250 364
Comptes à recevoir		101 407	138 984
Frais payés d'avance		<u>31 815</u>	<u>18 617</u>
		517 648	424 029
IMMOBILISATIONS (note 6)		<u>-</u>	<u>3 914</u>
		<u><u>517 648</u></u> \$	<u><u>427 943</u></u> \$

PASSIF			
À COURT TERME			
Comptes à payer et frais encourus		43 116 \$	54 044 \$
Apports reportés		<u>158 676</u>	<u>74 558</u>
		201 792	128 602

ACTIFS NETS			
Non affectés		85 128	66 485
Investis en immobilisations		-	3 914
Fonds de la Famille		35 456	33 670
Fonds pour éventualités		150 000	150 000
Fonds d'immobilier		<u>45 272</u>	<u>45 272</u>
SOLDE - À LA FIN DE L'EXERCICE		<u>315 856</u>	<u>299 341</u>
		<u><u>517 648</u></u> \$	<u><u>427 943</u></u> \$

Engagements (note 7)

Approuvé au nom du Conseil:

Administrateur

Administrateur

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROGRAMMES DE RESSOURCES POUR LA
FAMILLE - FRP CANADA**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
NON AFFECTÉS		
SOLDE - AU DÉBUT DE L'EXERCICE	66 485 \$	65 032 \$
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	16 515	51 654
Virement des actifs nets investis en immobilisations	3 914	1 454
Virement au Fonds de la Famille	(1 786)	(6 383)
Virement au Fonds d'immobilier	<u>-</u>	<u>(45 272)</u>
SOLDE - À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>85 128 \$</u>	<u>66 485 \$</u>
 INVESTIS EN IMMOBILISATIONS		
SOLDE - AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 914 \$	5 368 \$
Acquisitions	-	6 042
Amortissement	<u>3 914</u>	<u>7 496</u>
Virement aux l'actifs nets non affectés	<u>(3 914)</u>	<u>(1 454)</u>
SOLDE - À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>- \$</u>	<u>3 914 \$</u>
 FONDS DE LA FAMILLE		
SOLDE - AU DÉBUT DE L'EXERCICE	33 670 \$	27 287 \$
Virement des l'actifs nets non affectés	<u>1 786</u>	<u>6 383</u>
SOLDE - À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>35 456 \$</u>	<u>33 670 \$</u>
 FONDS POUR ÉVENTUALITÉS		
SOLDE - AU DÉBUT ET À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>150 000 \$</u>	<u>150 000 \$</u>
 FONDS D'IMMOBILIER		
SOLDE - AU DÉBUT DE L'EXERCICE	45 272 \$	-
Virement des l'actifs nets non affectés	<u>-</u>	<u>45 272</u>
SOLDE - À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>45 272 \$</u>	<u>45 272 \$</u>

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROGRAMMES DE RESSOURCES POUR LA
FAMILLE - FRP CANADA**

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
REVENUS		
Financement de projets et subventions gouvernementales	997 089 \$	816 960 \$
Cotisations	51 154	56 947
Publications	43 744	25 909
Autres	28 633	35 955
Conférence/gala	<u>-</u>	<u>132 391</u>
	1 120 620	1 068 162
DÉPENSES		
Salaires, charges sociales et sous-traitants	811 397	623 267
Déplacements et hébergement	107 790	174 808
Charges locatives	65 596	58 382
Dépenses de bureau	34 652	49 697
Publications	52 145	43 652
Traduction	6 382	31 263
Honoraires professionnels	10 452	13 691
Télécommunications	9 418	11 359
Amortissement	3 914	7 496
Assurances	2 359	2 464
Subvention	<u>-</u>	<u>429</u>
	<u>1 104 105</u>	<u>1 016 508</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE	<u><u>16 515</u></u> \$	<u><u>51 654</u></u> \$

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROGRAMMES DE RESSOURCES POUR LA
FAMILLE - FRP CANADA**

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

1. L'ORGANISME

L'Association canadienne des programmes de ressources pour la famille - FRP Canada (l'Association) est un organisme à but non lucratif constitué sans capital-action en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes et est admissible comme organisme de bienfaisance enregistré. L'Association fournit un leadership national qui soutient un réseau dynamique d'organismes communautaires de soutien à la famille.

2. OBJET DES FONDS

Fonds de la Famille

Fonds de la Famille est destiné à assurer la durabilité de la mission de FRP Canada au pays. Des prix du patrimoine familial seront remis aux personnes ou aux organismes qui ont apporté une contribution durable aux familles canadiennes, aux organismes communautaires de soutien à la famille et à FRP Canada.

Fonds pour éventualités

Ce fonds vise la poursuite des activités de l'Association en cas d'interruption de son financement de base ou d'une baisse de ses activités. Ce fonds ne peut servir qu'à financer les activités de fonctionnement, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration. Dans la mesure où les activités le permettront, le fonds sera accru de sorte qu'il puisse fournir trois mois de dépenses de base.

Fonds d'immobilier

Ce fonds est destiné à financer l'achat d'un immeuble qui hébergera les activités de l'Association. Le conseil d'administration déterminera annuellement le montant à transférer au fonds à partir des actifs non affectés.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) Méthode de la comptabilité d'exercice

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice par laquelle les opérations sont imputées à l'exercice où les recettes sont gagnées et les charges sont engagées, sans considération du moment où elles ont été réglées par encaissement ou décaissement.

(b) Constatation des revenus

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Le montant des cotisations recouvrées ou reçues d'avance est reporté et imputé à l'exercice auquel il se rapporte.

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROGRAMMES DE RESSOURCES POUR LA
FAMILLE - FRP CANADA**

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

(c) Placements à court terme

Les placements à court terme sont classés comme détenus et disponibles à la vente et sont calculés selon le prix coûtant du marché, auquel s'ajoute l'intérêt couru.

(d) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement. L'amortissement est calculé selon une méthode d'allocation croissante, comme suit:

Équipement informatique	
- avant 2009	30 %
- après 2009	100 %
Équipement de bureau	20 %

Si des biens ont été acquis grâce à une subvention pour immobilisations spécifique, ceux-ci doivent être imputés à l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée.

(e) Financement de Projets et Subventions Gouvernementales

Les subventions du Gouvernement du Canada sont assujetties à certaines conditions quant aux charges pouvant être effectuées à partir des fonds reçus. Ces charges sont d'ailleurs sujettes à une vérification du gouvernement. Ainsi, si des ajustements doivent être apportés aux dépenses ou aux revenus à la suite d'une vérification pour une année particulière, ceux-ci seraient reflétés dans l'année où la vérification aurait lieu.

(f) Services de bénévole

L'Association reçoit les services de bénévoles dont le coût ne peut être raisonnablement estimé. Par conséquent, aucune représentation de cette dépense n'apparaît dans ces états financiers.

(g) Estimations comptables

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables canadiens généralement reconnus requiert des estimations et des suppositions par la direction qui affectent les montants reportés tel que l'actif, le passif, les recettes et les dépenses ainsi que la révélation de l'actif éventuel et le passif éventuel. Le résultat réel peut être différent des estimations.

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROGRAMMES DE RESSOURCES POUR LA
FAMILLE - FRP CANADA**

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'Association comprennent l'encaisse, les placements à court terme, comptes à recevoir, et comptes à payer et frais encourus. À moins d'indication contraire, les justes valeurs sont proches de leurs valeurs comptables. La direction est d'avis que l'Association n'est pas exposée de façon significative aux fluctuations dans le taux d'intérêt, les taux de change, ou aux risques de crédits du fait de l'utilisation de ces instruments financiers.

5. GESTION DU CAPITAL

L'Association considère son capital comme étant le solde maintenu dans son actif net. L'objectif principal de l'Association se résume à investir son capital de manière à assurer sa continuité en lien avec son mandat et sa raison d'être. Le capital est investi sous la gouvernance du conseil d'administration de l'Association avec l'objectif de générer un taux de rendement raisonnable, minimiser les risques et assurer la disponibilité suffisante de liquidités pour rencontrer les objections de flux de trésorerie. L'Association n'est pas assujettie à des exigences imposées par des restrictions externes.

6. IMMOBILISATIONS

	<u>2011</u>		<u>2010</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Net</u>	<u>Net</u>
Équipement informatique	60 722 \$	60 722 \$	-	\$ 2 668
Équipement de bureau	<u>20 831</u>	<u>20 831</u>	<u>-</u>	<u>1 246</u>
	<u><u>81 553</u></u> \$	<u><u>81 553</u></u> \$	<u><u>-</u></u>	<u><u>3 914</u></u> \$

7. ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée à des contrats de location d'équipement et de locaux qui expirent début décembre 2011. Les paiements minimums exigibles pour la prochains exercices se détaillent comme 49 462 \$.

8. L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé car toute l'information pertinente apparaît clairement dans ces états financiers.